

Bien débuter : semer sa première culture



Vous avez peut-être décidé de faire des cultures dans vos parcelles, mais vous ne savez pas par où commencer ? Cette aide va vous aider à semer votre première culture.

Avant de commencer assurez-vous d'avoir une parcelle, que vous aurez par exemple louée à l'organisme PARTCEL (voir aide Location parcelle).

Sommaire :

Étape 1-1 : les unités utilisées dans SimAgri

Étape 1-2 : choisir la culture à implanter

Étape 1-3 : préparer la terre

Étape 1-4 : semer votre culture

Étape 1-1 : les unités utilisées dans SimAgri:

Les unités de temps :

- 1 semaine réelle représente 1 mois dans SimAgri (soit 7 jours, du lundi au dimanche)
- 12 semaines réelles représentent donc 12 mois dans SimAgri (soit 7 jours * 12 semaines = 84 jours)
- 12 semaines réelles représentent donc une année SimAgri (84 jours)

1 jours SimAgri = 1 jour réel

Il faudra donc compter presque **3 mois réels (84 jours)** pour réaliser une année SimAgri, et voir ainsi passer les 12 mois et les 4 saisons d'une année réelle.

Le temps nécessaire pour réaliser les différentes actions du jeu est exprimé en point d'action (PA).

Chaque jour vous disposez de **35 PA** pour réaliser tous les travaux dans votre exploitation agricole. Tout ce que vous êtes amenés à faire dans SimAgri vous demande un certain nombre de Point d'Action. Que se soit, conduire un tracteur, nourrir vos animaux, rentrer de la paille, moissonner, traire vos vaches ... tout cela vous coûtera des PA. Vous pourrez aussi embaucher un employé agricole qui vous permettra d'augmenter vos PA.

Les unités de mesure :

-La superficie des champs, prés, vergers, prairies boisées, forêts est exprimée en hectare (ha) :

1 hectare (ha) = 10 000 m² (100 mètres * 100 mètres)

-La superficie des parcelles maraîchères et viticoles est exprimée en mètre carré (m²)

-Le rendement des cultures céréalières, fourragères ou oléo protéagineuses (colza, tournesol) est exprimé en tonne par hectare (t/ha)

-Le rendement des cultures maraîchères est exprimé en kilo par mètre carré (kg/m²)

-Le rendement viticole est exprimé en kilo par hectare (kg/ha)

-Pour le stockage et la vente des récoltes, on utilise la tonne (t) ou le litre (l):

1 tonne (t) = 1000 kilogrammes

1 mètre cube (m³) = 1000 litres

1 m² de surface de stockage permet de stocker 1 tonne de produit

La monnaie :

La monnaie utilisée dans SimAgri est l'euro.

Vous recevez 35 PA chaque jour. Ces PA sont perdus à la fin de chaque jour SimAgri, si vous ne les utilisez pas. Si vous avez des PA en trop, pensez à les mettre en vente, ils pourront être achetés par d'autres joueurs de votre région. Chaque PA vendu vous rapporte 10 euros dans le jeu.

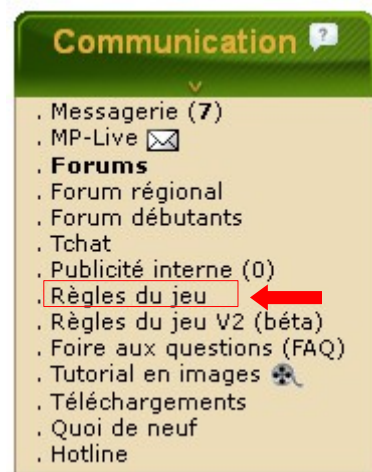
Étape 1-2 : choisir la culture à implanter :

Pour le choix de la culture à implanter, vous devez prendre en compte plusieurs paramètres :

Rendement dans votre région :

Vous devez d'abord vous assurer que la culture que vous souhaitez implanter se fait dans votre région. Si celle-ci ne se fait pas, le rendement sera de zéro, vous n'aurez donc rien. Inutile donc de choisir une culture qui ne se fait pas dans votre région.

Vous pouvez connaître les rendements par région en consultant les règles du jeu. Pour cela, depuis la page d'accueil de votre ferme, il suffit de cliquer dans le menu de gauche (Communication) sur **Règles du jeu** :



Vous arrivez ensuite sur la page des règles du jeu, et son sommaire. Les informations concernant les cultures se trouvent au début, dans le paragraphe, **Les cultures** :

- **Règles générales de SimAqri - FRANCE - BELGIQUE - SUISSE** - (dernière mise à jour le 26/06/2013)

Pour voir les règles générales concernant le CANADA et les ÉTATS-UNIS cliquez [ici](#).

SOMMAIRE

- [Présentation de SimAqri](#)
- [S'inscrire et débiter dans SimAqri](#)
- **[Conseils importants pour tous les nouveaux joueurs](#)**
 - **[Le Centre de Formation SimAqri \(CFSA\)](#)**
- [Les unités utilisées dans SimAqri](#)
- [L'exploitation agricole](#)
- [Les bâtiments et accessoires](#)
- [Les matériels](#)
- [Les matériels : bio-carburant \(HVC\) et consommation](#)
- **[Les matériels : pannes, assurance, pièces détachées](#)**
- [Acheter / Vendre du matériel](#)
- [Acheter du matériel en commun](#)
- [Les concessionnaires](#)
 - [L'atelier](#)
 - **[Le dépôt-vente](#)**
 - [La location de matériel](#)
 - **[Les pièces détachées](#)**
- [Les cultures](#)
 - **[Informations générales](#)**
 - [Rendement blé, orge, orge de printemps, avoine, avoine de printemps, triticale](#)
 - [Rendement maïs grain, maïs ensilé, betterave, colza, tournesol](#)
 - [Rendement pois, féverole, soja, lin, pomme de terre, chanvre industriel](#)
 - [Rendement épinard, haricot vert, lentille, sorgho ensilé](#)
 - [Rendement tabac](#)
 - [Les quotas](#)
 - [L'herbe / le pré](#)
 - [Paille et foin](#)
 - [Les techniques culturales](#)
 - [Les engrais verts / couverts végétaux](#)
 - **[Cultiver en BIO](#)**
- [Gestion parcelle / sol](#)
 - [Le sol](#)
 - [L'analyse de sol](#)

Cliquez par exemple sur **Rendement blé, orge...** pour connaître les différents rendements de ces cultures dans votre région. Le tableau suivant apparaît :

Régions	Blé <i>R=2 ans</i>	Orge <i>R=2 ans</i>	Orge de printemps <i>R=2 ans</i>	Avoine <i>R=2 ans</i>	Avoine de printemps <i>R=2 ans</i>	Triticale <i>R=2 ans</i>
FRANCE						
Alsace	5.5	5.9	4.5	4.2	4	6.2
Aquitaine	5	4.8	4.2	3.8	3.7	4.5
Auvergne	4.2	4	3	3.3	3	4.9
Basse-Normandie	8.1	6.6	5.5	5.2	5	6.4

Nous voyons par exemple qu'en Alsace, le blé a un rendement de 5,5 tonnes / hectare. L'avoine a un rendement de 3,3 tonnes / hectare en Auvergne...

Le **R=2 ans** indiqué sous le type de culture signifie que cette culture a une rotation sur deux ans. Si par exemple vous semez du blé, il faudra attendre deux ans **à compter de la date de récolte** avant de pouvoir en refaire dans la même parcelle.

Vos besoins :

Si vous faites de l'élevage, vous pouvez faire des cultures pour ensuite garder les récoltes sur votre exploitation, pour par exemple nourrir vos animaux. Vous pouvez aussi vendre directement à la Coopérative.

Dans ce cas là, il vous faudra tenir compte du rendement pour ces cultures.

La saison :

Les cultures, comme en réalité, ne peuvent pas être implantées à n'importe quel moment de l'année. Vous devrez donc tenir compte de la saison pour semer.

Vous pouvez connaître les saisons de semis en cliquant sur [Les cultures-->Informations générales](#) dans les règles du jeu.

Pour notre exemple, nous avons décidé de semer de la **féverole**. Quelque soit la culture retenue, vous pourrez suivre cette aide.

Étape 1-3 : préparer la terre :

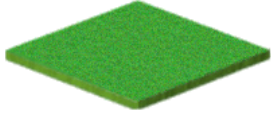
Maintenant que nous savons ce que nous allons planter comme culture, il va falloir commencer à préparer la terre dans la parcelle.

Pour cela, cliquez sur l'onglet **Parcelles**, et ensuite, sur la parcelle que vous souhaitez semer :

Culture	Sol	EAU	Animaux								
	Idet/Int/Nom	Localisation	Culture/Etat	Pousse	Météo	Surface	Jachère	Alt.	Incl.	Vendre	
	n°492421 35 hec. ★	▶ Limousin / Creuse (23) / zone n°1	En jachère	-	-	35 hec.	0 fois	827 m	19°		

Le détail de la parcelle s'ouvre, ce qui va nous permettre d'effectuer les premières actions :

Détails de la parcelle N°492421



Surface : **35 hectare(s)**
 État : **En jachère**

Localisation : **Limousin / Creuse (23) / zone N°1**
 Altitude : **827 m (zone de montagne)**

La parcelle est située en haut d'une pente (inclinaison : 19 degrés).

C : Culture conventionnelle
 Qualité : ★
 Analyzé le 5 Novembre saison 37

Réserves théoriques / hec.

N	P	K	Ca	Mg	S
---	---	---	----	----	---

Renommer cette parcelle: N°492421

🔒 : Arrêter la location

Remise en jachère : 0 fois cette année (3 maxi./an)

Eau et irrigation :

	Description	Quantité/Débit	Matériel d'irrigation	Action
Source d'eau ?	Forage non effectué	-	-	Effectuer un forage
Canalisation	Non construite	-	-	Construire

Travailler dans cette parcelle avec la technique culturale **Traditionnelle** :

- CHANGER DE TECHNIQUE CULTURALE / TRANSFORMER EN VERGER
- DÉCHAUMER (COVER CROP)**
- EPANDAGE (FUMIER)
- EPANDAGE (LISIER)
- LABOURER
- VIBRO-CULTEUR/HERSE
- CHOIX DE LA CULTURE

[Retour](#)

Par défaut, la technique culturale retenue est la **Traditionnelle**. Vous avez possibilité d'en changer. Cochez **Changer de technique culturale** pour connaître les informations :

Travailler dans cette parcelle avec la technique culturale **Traditionnelle** :

Choix culture conventionnelle / biologique :

Un période de conversion de **2 saisons** SimAgri est nécessaire **à partir du premier semis** pour obtenir une production bio.

[Passer cette parcelle en culture biologique](#)

1

Choix de la technique culturale :

	Traditionnelle	TCS	Semi direct
Rendements	★★★★	★★★	★
Coûts de préparation	Élevé	Modéré	Faible
Cultures impossibles	Aucune	Aucune	Mais (grain et ensilé), betteraves, pommes de terre, haricots verts
Semoirs pouvant être utilisés	Tous sauf semoir direct	Tous	Uniquement semoir direct
Choix	Choisir	Choisir	Choisir

2

Faire une culture intermédiaire :

Une culture intermédiaire permet d'augmenter le rendement sur les semis réalisés au printemps. Vous avez le choix entre 2 cultures intermédiaires : la moutarde (semis en Septembre) et la phacélie (semis en Août). Ces cultures nécessitent très peu de travaux. Le broyage s'effectue avec le broyeur en Janvier.

[Faire une culture intermédiaire](#)

3

- 1** Vous pouvez si vous le souhaitez convertir votre parcelle en bio.
- 2** C'est ici que vous pouvez choisir la technique culturale. Il en existe 3, chacune apportant plus ou moins de rendement, avec un coût de préparation plus ou moins élevé.
- 3** Vous pouvez aussi implanter une culture intermédiaire (uniquement en Août/Septembre), cela vous permettra, si vous semez une culture au printemps, d'en améliorer le rendement.

Nous ne changerons pas de technique culturale, nous partons sur la **Traditionnelle**. Cliquez sur **Choisir**.

Nous allons donc commencer par **Déchaumer** la parcelle, avec un cover-crop. Cochez ce choix :

DÉCHAUMER (COVER CROP)

• Pour ce travail vous avez besoin : **d'un(e) Cover-Crop**

• Sélectionnez la superficie que vous souhaitez travailler :

35 hectares ▼

[Calculer le nombre de PA pour chaque matériel](#)

Vous n'avez pas tous les matériels nécessaires pour réaliser le travail.

OU

[Faire appel à un entrepreneur](#)

Deux solutions vous sont proposées :

-Soit d'effectuer le travail vous-même si vous avez le matériel nécessaire (Calculer le nombre de PA pour chaque matériel)

-Soit de Faire appel à un entrepreneur. Comme il est fort probable que vous n'avez pas tous les matériels, nous effectuerons tous les travaux par un entrepreneur (ETA).

Cliquez sur **Faire appel à un entrepreneur** :



1 entrepreneurs pouvant répondre favorablement à votre demande.

Localisation de la parcelle : **Limousin / Creuse (23) / zone n°1**

Vous devez avoir un SimPass pour faire appel à un entrepreneur joueur.

Entrepreneur	Localisation	Tarif pour 1 hectare	Choix
SIMAGRI	-	40 €	Sélectionner

Dans notre cas, nous n'avons pas le SimPass, nous pouvons uniquement appeler l'ETA SimAgri.

Si vous avez le SimPass, vous pourrez faire appel à une ETA gérée par un joueur, (plus interactif, travail effectué en fonction des disponibilités du joueur, un peu moins cher) ou passer par l'ETA SimAgri (travail effectué immédiatement mais un peu plus cher).

Nous sélectionnons donc l'ETA SimAgri. Pour débiter, nous vous invitons à faire de même. Cliquez sur **Sélectionner**. Le travail **Déchaumer** est effectué immédiatement, moyennant une contrepartie financière :

Travailler dans cette parcelle avec la technique culturale **Traditionnelle** :

DÉCHAUMER (COVER CROP) le 5 Novembre saison 37

EPANDAGE (FUMIER)


EPANDAGE (LISIER)

LABOURER

VIBRO-CULTEUR/HERSE

CHOIX DE LA CULTURE

COMMENCER UNE NOUVELLE CULTURE (remet la parcelle en jachère).

L'action **Déchaumer** a bien été effectuée, l'icône  en attestant.

Les actions **Épandage** sont facultatives. Vous pourrez apporter du fumier produit sur votre ferme ou acheter, pour le lisier, celui-ci doit obligatoirement être produit sur votre ferme.

Répétez l'opération pour les actions **Labourer** et **Vibro-culteur / herse**.

Une fois ces actions effectuées, elles seront toutes cochées :

Travailler dans cette parcelle avec la technique culturale **Traditionnelle** :

- DÉCHAUMER (COVER CROP)** le 5 Novembre saison 37
- EPANDAGE (FUMIER)**
- EPANDAGE (LISIER)**
- LABOURER** le 5 Novembre saison 37
- VIBRO-CULTEUR/HERSE** le 5 Novembre saison 37
- CHOIX DE LA CULTURE
- COMMENCER UNE NOUVELLE CULTURE (remet la parcelle en jachère).

Les actions liées à la préparation de la terre sont désormais terminées. Nous allons pouvoir passer au semis.

Étape 1-4 : semer votre culture :

La terre étant préparée, vous pouvez donc choisir la culture à implanter.


Cochez **Choix de la culture**, afin de sélectionner votre culture :

SIMAGRI

Sélectionnez votre culture **conventionnelle** 

	Culture	Mois de semis	Mois de récoltes	Rotation	Apports nécessaires / hec. recommandés pour cette parcelle					Choix	
					N	P	K	Ca	Mg		S
	AVOINE D'HIVER	Octobre-Novembre	Juillet-Août	2 ans	91 kg.	4 kg.	7 kg.	25 kg.	11 kg.	18 kg.	<input type="radio"/>
	BLÉ	Octobre-Novembre	Juillet-Août	2 ans	113 kg.	5 kg.	9 kg.	32 kg.	14 kg.	23 kg.	<input type="radio"/>
	FÉVEROLE	Novembre-Décembre	Juillet-Août	3 ans	-	38 kg.	55 kg.	10 kg.	14 kg.	10 kg.	<input type="radio"/>
	ORGE D'HIVER	Octobre-Novembre	Juin-Juillet	2 ans	106 kg.	5 kg.	10 kg.	35 kg.	15 kg.	25 kg.	<input type="radio"/>
	TRITICALE	Octobre-Novembre	Juillet-Août	2 ans	110 kg.	4 kg.	9 kg.	31 kg.	13 kg.	22 kg.	<input type="radio"/>

 Voir les autres cultures possibles dans cette région

En fonction de la saison, les cultures possibles sont affichées. Vous pouvez aussi connaître toutes les cultures possibles dans votre région en cliquant sur  (Voir les autres cultures possibles dans cette région), en bas de page.

Nous avons choisi de semer de la féverole, nous cocherons donc **Féverole**. Une fois coché, la fiche de la parcelle se met à jour :

Travailler dans cette parcelle avec la technique culturale **Traditionnelle** :

DÉCHAUMER (COVER CROP) le 1 Décembre saison 37

EPANDAGE (FUMIER)

EPANDAGE (LISIER)

LABOURER le 1 Décembre saison 37

VIBRO-CULTEUR/HERSE le 1 Décembre saison 37

CHOIX DE LA CULTURE à FÉVEROLE 

SEMER (CÉRÉALES)

METTRE DE L'ENGRAIS 1

METTRE DE L'ENGRAIS 2

MOISSONNER

PRESSER PAILLE 500 KG.

PRESSER PAILLE 250 KG.

PRESSER PAILLE 300 KG.

COMMENCER UNE NOUVELLE CULTURE (remet la parcelle en jachère).

Nous voyons bien que la culture retenue est la féverole (avant de semer, vous avez encore la possibilité de changer de culture).

Avant de semer, nous allons prévoir les semences nécessaires. Pour cela nous allons les acheter à la **Coopérative**. Cliquez sur l'onglet **Coopérative**, ensuite dans le menu de gauche **Marchandises**, et **Semences et traitement** (il vous faudra avoir **un tracteur + un plateau**, ou **un utilitaire**).

Vous remarquerez qu'il existe plusieurs types de semences :

Semence de féverole (G)	2 annonce(s)	0.4 ➡	0.4	
Semence de féverole (GP)	7 annonce(s)	0.35 ➡	0.35	
Semence de féverole (P)	2 annonce(s)	0.4 ➡	0.4	

Semence type G:

Cette semence privilégie la quantité de **Grain**. Vous aurez donc un meilleur rendement. Son prix est de 0,40 euro le kilo.


Semence type P:

Cette semence privilégie la quantité de **Paille**. Vous aurez donc plus de paille dans votre parcelle. Son prix est de 0,40 euro le kilo.

Semence type GP:



La quantité de **Grain** et la quantité de **Paille** sont normaux. Aucun aspect n'est donc privilégié sur ce type de semence. Son prix est de 0,35 euro le kilo.

Pour cette première culture, nous allons choisir d'implanter une semence **type G**.



Cliquez sur **Semence de féverole (G)**. Nous achèterons ensuite directement à SimAgri en cliquant sur l'icône  :

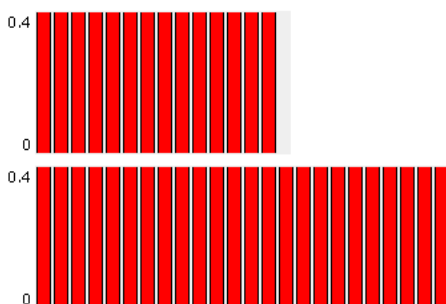
COURS ACTUEL : 0.4 euros





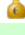
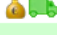
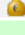
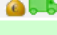
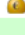

Les 14 derniers jours

Cours le plus bas  : 0.4 euros
Cours le plus haut  : 0.4 euros

Les 24 derniers mois (moyenne)

Cours le plus bas  : 0.4 euros
Cours le plus haut  : 0.4 euros



Coopérative	Distance	Son prix de vente (EUR)	Acheter et ramener	Acheter par camion
Coop - A.F.R - Auvergnat Stock : > 20 t.	1.4 PA	0.31		
Coopéraive Agricole CLB Stock : < 20 t.	2.25 PA	0.32		
Coopérative agricole CLB 63 (Coopéraive Agricole CLB) Stock : > 20 t.	1.45 PA	0.32		
PUY DE DOME DISTRIBUTION (COOPALLIER) Stock : > 20 t.	1.25 PA	0.31		
SimAgri Stock : > 20 t.	1 PA	0.4	 	-

[Retour](#)

Sélectionnez le **matériel** nécessaire pour transporter les semences, et **validez** (dans notre exemple nous prendrons l'utilitaire) :

PRIX DE VENTE : 0.4 euros

Sélectionnez le plateau qui transportera la marchandise :



PEUGEOT Partner Vert
2387.71 PA libres

[Valider](#)

Saisissez ensuite la quantité à acheter (il faut 220 kilos de semences par hectare), et cliquez sur **Calculer les PA et la facture** (dans notre exemple la parcelle fait 32 hectares, nous achèterons donc 7040 kilos de semences) :

PRIX DE VENTE : 0.4 euros

Vous avez choisi pour le transport :



PEUGEOT Partner Vert
0.4 tonne(s)
2387.71 PA libres

Saisissez la quantité à acheter :

7040 kilo(s) soit 7.04 tonne(s) (32 hec.)

Calculer les PA et la facture

Détails des PA qui seront utilisés

PEUGEOT Partner Vert	7.04 sur 2387.71
Nombre aller/retour	18 A/R
Trajet aller/retour	6 PA
PA joueur	- 6 PA
Carburant HVC	- 0 l.

Montant à régler : 2 816.00 euros

<< Acheter et ramener >>

Et décharger

Cochez **Et décharger**, et cliquez sur **Acheter et ramener**.

Vous pourrez ensuite vider directement votre chargement, en sélectionnant le **lieu de stockage** (ici nous stockerons la semence dans un hangar, **ne déchargez pas dans l'aire de chargement**, vous ne pourrez pas utiliser les semences), et en cliquant sur **Vider** :



**Cet utilitaire transporte 7040 kilo(s) de Semence de féverole (G)
soit 7.04 m²
(Nécessite 4.5 PA si ferme)**

Le matériel est actuellement surchargé. Vous devez le vider en déchargeant dans un bâtiment ou en vendant la marchandise.
Il vous reste **1** jour(s) pour le vider sinon la surcharge sera automatiquement enlevée et perdue.



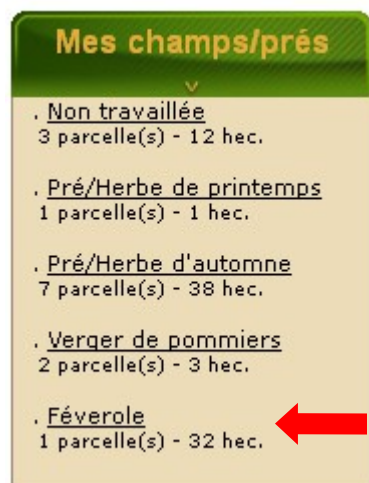
Utilitaire PEUGEOT Partner Vert 75 ch. 2

Sélection du lieu :

Aller vider -->
Aller vider -->
--Mes bâtiments
Aire de chargement n°2184891 (reste 1996.57 m² sur 2000 m²)
Hangar 1 (reste 99.95 m² sur 100 m²)

Voilà, l'utilitaire est déchargé, les semences stockées sont prêtes à être utilisées.

Pour semer, retournons dans la parcelle (onglet Parcelles), et cliquez sur **Féverole**, dans le menu de gauche **Mes champs/prés** :



Vous accédez directement à vos parcelles Féverole. Cliquez ensuite sur l'identifiant/nom de la parcelle pour accéder aux détails de celle-ci.

Ensuite, cochez **Semer** :

Travailler dans cette parcelle avec la technique culturale **Traditionnelle** :

- DÉCHAUMER (COVER CROP)** le 1 Décembre saison 37
- EPANDAGE (FUMIER)**
- EPANDAGE (LISIER)**
- LABOURER** le 1 Décembre saison 37
- VIBRO-CULTEUR/HERSE** le 1 Décembre saison 37
- CHOIX DE LA CULTURE à **FÉVEROLE**
- SEMER (CÉRÉALES)**
- METTRE DE L'ENGRAIS 1**
- METTRE DE L'ENGRAIS 2**
- MOISSONNER**
- PRESSER PAILLE 500 KG.**
- PRESSER PAILLE 250 KG.**
- PRESSER PAILLE 300 KG.**
- COMMENCER UNE NOUVELLE CULTURE** (remet la parcelle en jachère).

Vous aurez ensuite accès aux détails concernant le semis :

SEMER (CÉRÉALES)

Semence(s) disponible(s) : Semence de féverole (G) : 7040 kilo(s) soit 32 hec. ▼

- Pour ce travail vous avez besoin : d'un(e) Semoir
- Sélectionnez la superficie que vous souhaitez travailler :

32 hectares ▼

Calculer le nombre de PA pour chaque matériel

Vous n'avez pas tous les matériels nécessaires pour réaliser le travail.

OU

Faire appel à un entrepreneur

Nous voyons bien les semences disponibles. Comme pour les précédents travaux, nous allons faire appel à l'Entreprise de Travaux Agricoles (ETA) SimAgri. Cliquez sur **Faire appel à un entrepreneur**, et sélectionnez ensuite **SimAgri** :

Type de semence utilisée : **Semence de féverole (G)**

Travailler dans cette parcelle avec la technique culturale **Traditionnelle** :

- DÉCHAUMER (COVER CROP)** le 1 Décembre saison 37
- EPANDAGE (FUMIER)**
- EPANDAGE (LISIER)**
- LABOURER** le 1 Décembre saison 37
- VIBRO-CULTEUR/HERSE** le 1 Décembre saison 37
- CHOIX DE LA CULTURE à **FÉVEROLE**
- SEMER (CÉRÉALES)** le 1 Décembre saison 37 par temps pluvieux à **Proposer un contrat parcelle**
- METTRE DE L'ENGRAIS 1** À partir du 1 Février saison 38 jusqu'au 1 Mars saison 38
- METTRE DE L'ENGRAIS 2** À partir du 1 Mai saison 38 jusqu'au 1 Juin saison 38
- MOISSONNER** À partir du 1 Août saison 38 jusqu'au 1 Octobre saison 38 ou à partir de 85% de maturation
- PRESSER PAILLE 500 KG.**
- PRESSER PAILLE 250 KG.**
- PRESSER PAILLE 300 KG.**

COMMENCER UNE NOUVELLE CULTURE (remet la parcelle en jachère).

Voilà, votre parcelle est désormais semée en féverole, comme le confirme la ligne Semer, avec l'icône 🌱. Avec l'implantation de cette culture, des jauges sont apparues sur la partie détaillée de votre parcelle :

Surface : **32 hectare(s)**

État : **Semée**

🌱 0 100% (0%)

☀️ 0 56 j. (0 j. - Manque de soleil)

☔ 0 1400 mm. (0 mm. - Manque d'eau)

🌱 Vous permet de connaître l'état de la pousse de la culture

☀️ Permet de savoir si la culture a assez de soleil (ensoleillement)

 Permet de savoir si la culture a assez d'eau (pluviométrie)

Les jauges évolueront chaque jour.

Conclusion :

Vous pouvez aussi voir sur le détail de la parcelle, qu'il faudra effectuer des apports d'engrais. Dans ce cas là, il faudra acheter des engrais à la Coopérative. Vous aurez peut-être des maladies qui se déclencheront, dans ce cas là aussi vous devrez acheter les produits de traitements phytosanitaires à la Coopérative.

Enfin, la date de la récolte (moissonner) est indiquée. Vous pourrez récolter entre le 1 Août et le 1 Octobre, ou alors dès que votre culture sera à 85% de maturité (c'est à dire la pousse). Bien entendu le rendement sera moins élevé si vous récoltez à 85% plutôt qu'à 95% ou 100%. A vous de faire en sorte de récolter au meilleur moment, en tenant compte aussi des jauges ensoleillement et pluviométrie.

Pour tous ces travaux, vous pourrez faire appel à l'ETA SimAgri ou à une ETA gérée par un joueur, ce qui vous évitera d'investir dans du matériel.